

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

## CORRIGÉ

EXAMEN :	BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL	Session 2004
SPECIALITÉ :	COMPTABILITÉ, SECRETARIAT et VENTE	
Épreuve Scientifique et Technique	Durée : 1 heure 30	Coefficient : 1
Sous-Épreuve E1B : Economie et Droit	Unité 12	

### ÉLÉMENTS INDICATIFS DE CORRIGÉ

Ce corrigé comporte 3 pages numérotées de 1 à 3.

Ce dossier présente des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs.

*Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats. Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des réponses des candidats. Ce document ne constitue donc pas un modèle.*

*En revanche, pour évaluer le candidat, on ne se limitera pas à la valorisation des mots conformes au corrigé. Une réponse est valorisée si elle est exacte, rédigée et exprimée de façon correcte.*

NOTA : Il est rappelé que les nombres de points annoncés dans le sujet constituent un engagement *a minima*, incontournable, vis-à-vis des candidats. Le barème fourni respecte cette contrainte et doit s'appliquer à tous.

### CORRIGÉ DOSSIER 1 – ÉCONOMIE

<b>Question 1</b>	Nature	1	2 points
	Mode	1	
<b>Question 2</b>	Modes de financement		2 points
<b>Question 3</b>	Indicateurs	1.5	3 points
	Moyens	1.5	
<b>Question 4</b>	Type de croissance	0.5	4 points
	Autre type	0.5	
	Moyens	3	
Qualité de la rédaction, précision du vocabulaire et respect de l'orthographe			1 point
<b>Total.....</b>			<b>12 points</b>

### CORRIGÉ DOSSIER 2 – DROIT

<b>Question 1</b>	Justification		1 point
<b>Question 2</b>	Cas de rupture		1.5 point
<b>Question 3</b>	Définition	1	2.5 points
	Intérêt	1	
	Risque	0.5	
<b>Question 4</b>	Conditions de recours	1	2 points
	Interdiction	1	
Qualité de la rédaction, précision du vocabulaire et respect de l'orthographe			1 point
<b>Total.....</b>			<b>8 points</b>

## CORRIGÉ

### DOSSIER 1 : ÉCONOMIE

1°	<p><b>Nature de l'investissement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Investissement matériel</li> <li>- Investissement de capacité)</li> </ul> <p><b>Modes de financement de l'investissement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Autofinancement</li> <li>- Subvention</li> </ul>	2	<p><i>Refuser investissement de productivité, de remplacement, de modernisation.</i></p> <p><b>1 point</b> (2 x 0.5)</p> <p><b>1 point</b> (2 x 0.5)</p>
2°	<p><b>Emprunt</b> auprès des banques : somme d'argent prêtée moyennant paiement d'intérêts</p> <p><b>Augmentation de capital par apports nouveaux :</b> souscription d'actions nouvelles afin d'obtenir des capitaux propres supplémentaires.</p> <p><b>Crédit Bail immobilier :</b> des entreprises spécialisées louent les locaux en donnant le droit d'acquérir ultérieurement les biens loués (paiement d'une location)</p> <p><b>Emprunt obligataire :</b> emprunt par émission de titres (obligations)</p>	2	<p><b>2 points</b> (2 x 1) <i>exiger 2 modes.</i></p>
3°	<p><b>Indicateurs de croissance cités dans l'annexe :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroissement du CA</li> <li>- Augmentation du nombre de salariés</li> <li>- Extension des moyens de production</li> <li>- Répartition géographique</li> <li>- Classement sur le marché</li> </ul> <p><b>Moyens mis en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de la recherche</li> <li>- Lancement de produits innovants</li> <li>- Poursuite de son développement international (ou renforcer sa présence à l'étranger)</li> <li>- Agrandissement et modernisation de son usine</li> <li>- Achat d'outils de production plus performants</li> <li>- Installer une plate forme logistique à vocation européenne</li> </ul>	3	<p><b>1,5 point</b> (3 x 0.5) <i>exiger 3 indicateurs minimum</i></p> <p><b>1.5 point</b> (3 x 0.5) <i>exiger 3 moyens minimum.</i></p>
4	<p><b>Type de croissance retenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Croissance interne</li> </ul> <p><b>Autres formes de développement possibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Croissance externe</li> </ul> <p><b>Moyens mis en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fusion ( deux entreprises se regroupent pour en créer une nouvelle</li> <li>- Absorption (capital d'une entreprise rachetée par l'autre)</li> <li>- Prise de contrôle par achat d'actions d'une autre société</li> <li>- Constitution d'une filiale commune</li> </ul>	4	<p><b>0.5 point</b></p> <p><b>0,5 point</b></p> <p><b>3 points</b> (3 x 1) <i>exiger 3 éléments au minimum.</i></p>
<b>Qualité de la rédaction, précision du vocabulaire et respect de l'orthographe</b>			<b>1 point</b>

## CORRIGÉ

### DOSSIER 2 : DROIT

<b>1°</b>	<p><b>Possibilité de rupture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui, le CDD a été conclu après le 20/01/2002.</li> <li>- M. Lemoine justifie d'une embauche sous contrat à durée indéterminée.</li> </ul>	<b>1</b>	<p><b>1 point</b> 1 ou zéro 2 conditions impératives.</p>
<b>2°</b>	<p><b>Raisons justifiant une rupture anticipée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accord des parties,</li> <li>- faute grave,</li> <li>- cas de force majeure (imprévisible, inévitable, insurmontable)</li> <li>- non exécution des obligations par l'une des parties (art 1184 du code civil)</li> <li>- justification par le salarié d'une embauche pour une durée indéterminée (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002)</li> </ul>	<b>1.5</b>	<p><b>1,5 point</b>  (3 x 0.5) exiger 3 éléments au <b>minimum</b></p>
<b>3°</b>	<p><b>Délai de préavis – définition :</b> Période qui s'écoule entre la signification de la démission et le départ effectif du salarié.</p> <p><b>Intérêt pour l'employeur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- permettre une continuité dans le travail (recrutement d'un nouveau salarié).</li> </ul> <p><b>Risque encouru par le salarié en cas de non respect :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- versement de dommages et intérêts à l'employeur pour compenser le préjudice subi.</li> </ul>	<b>2.5</b>	<p><b>1 point</b></p> <p><b>1 point</b></p> <p><b>0.5 point</b></p>
<b>4°</b>	<p><b>Conditions de recours au CDD :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- remplacement d'un salarié absent (congé maladie, congés payés, congé de formation...)</li> <li>- accroissement temporaire de l'activité de l'entreprise</li> <li>- travaux saisonniers (emplois saisonniers au bord de mer, à la montagne, travaux agricoles)</li> <li>- conclusion d'un contrat de travail dans les 6 mois qui suivent un licenciement économique.</li> </ul> <p><b>Cas d'interdiction :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- remplacement des salariés grévistes</li> <li>- affectation à des travaux dangereux.</li> </ul>	<b>2</b>	<p><b>1 point</b> (2 x 0.5)</p> <p><b>1 point</b> (2 x 0.5)</p>
<b>Qualité de la rédaction, précision du vocabulaire et respect de l'orthographe</b>			<b>1 point</b>